



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-055-2021-04

PUBLIÉ LE 26 AVRIL 2021

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques

IDF-2021-04-23-00015 - Arrêté du 23/04/2021 portant commissionnement pour effectuer des contrôles au titre de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et des opérations cofinancées par le Fonds Social Européen (2 pages)

Page 3

IDF-2021-04-23-00016 - Arrêté du 23/04/2021 portant renouvellement du conseil inter-académique de l'éducation nationale d'Île-de-France (8 pages)

Page 6

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2021-04-23-00015

Arrêté du 23/04/2021 portant
commissionnement pour effectuer des contrôles
au titre de la formation professionnelle continue,
de l'apprentissage et des opérations
cofinancées par le Fonds Social Européen



ARRÊTÉ

portant commissionnement pour effectuer des contrôles au titre de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et des opérations cofinancées par le Fonds Social Européen

**LE PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 Décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil ;
- VU** le règlement délégué (UE) n° 480/2014 de la Commission du 3 Mars 2014 complétant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ;
- VU** le code du travail et notamment les articles L.6361-1, L.6361-2, L.6361-3, L.6361-5, R.6361-1 à R.6361-7 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2008-548 du 11 Juin 2008, modifié relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles—autorité d'audit pour les Fonds européens en France;
- VU** le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- VU** la circulaire n° 5210/SG du 13 Avril 2007 relative au dispositif de suivi, de gestion et de contrôle des programmes cofinancés par (...) le Fonds social européen (...) ;
- VU** l'arrêté du Ministre du Travail, en date du 22 juin 2020, portant titularisation et affectation de Madame Amanda AMATE à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France ;

VU l'assermentation de Madame Amanda AMATE prononcée par le président du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 28 janvier 2021 ;

SUR PROPOSITION du Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la Préfecture de la région d'Île de-France, Préfecture de Paris ;

ARRETE

Article 1^{er} Madame Amanda AMATE est commissionnée pour effectuer les contrôles et audits mentionnés :

à l'article 16 du règlement (CE) n° 1028/2006 de la commission du 8 décembre 2006 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et du règlement (CE) n° 1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional, pour ce qui concerne les opérations sélectionnées dans le cadre du programme opérationnel d'intervention communautaire du Fonds social européen au titre de l'objectif « compétitivité régionale et emploi » de la France CCI 2007FR052PO001.

à l'article 27 du règlement délégué (UE) n° 480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, pour ce qui concerne les opérations sélectionnées dans le cadre du « Programme opérationnel national FSE pour l'emploi et l'inclusion en métropole » CCI 2014FR05SFOP001 et du Programme opérationnel national pour la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes en métropole et Outre-mer CCI 2014FR05M9OP001.

Article 2 Madame Amanda AMATE est commissionnée pour effectuer les contrôles mentionnés aux articles L. 6361-1, L. 6361-2, L. 6361-3, L. 6361-5, à R. 6361-1 à R.6361-7 du code du travail.

Article 3 Madame Amanda AMATE est habilitée à intervenir sur l'ensemble du territoire de la région d'Île de France.

Article 4 Madame Amanda AMATE est tenue au secret professionnel dans les termes des articles 226-13 et 226-14 du code pénal.

Article 5 Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 23 avril 2021

**Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris**

signé

Marc GUILLAUME

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2021-04-23-00016

Arrêté du 23/04/2021 portant renouvellement du
conseil inter-académique de l'éducation
nationale d'Île-de-France

ARRÊTÉ N°
portant renouvellement du conseil inter-académique de l'éducation nationale d'Île-de-France

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code de l'éducation, partie législative, articles L. 234-1, L. 234-8 ;

VU le code de l'éducation, partie réglementaire, notamment le livre I, titre III, chapitre IV, articles R. 234-1 à R. 234-12 et R. 234-16 à R. 234-21 ;

VU les délibérations du Conseil Régional d'Île-de-France ;

VU les délibérations des conseils départementaux ;

VU les délibérations de la mairie de Paris ;

VU les propositions de l'association des maires d'Île-de-France ;

VU les propositions des organisations syndicales de salariés et d'employeurs ;

VU les propositions du recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de paris, chancelier des universités ;

VU les propositions de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France ;

SUR proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n°IDF-010-2021-04 du 6 avril 2021 est abrogé.

Article 2 : Le conseil inter-académique de l'éducation nationale d'Île-de-France est alors composé comme suit :

PRESIDENTS

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
La présidente du Conseil régional d'Île-de-France

VICE-PRESIDENTS

Le Recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités
La Rectrice de l'académie de Versailles, chancelière des universités
Le Recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités
La Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France
La Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France chargée de l'éducation et de la culture

MEMBRES

I - Au titre des représentants des communes, des départements et de la région

A – Représentants de la Région Île-de-France

Titulaires	Suppléant
Mme Emmanuelle DAUVERGNE	M. Jérémy REDLER
Mme Catherine PRIMEVERT	M. Jean SPIRI
Mme Delphine BÜRKLI	Mme Anne MESSIER
M. Arnaud LE CLERE	Mme Babette DE ROZIERES-BUTIN
Mme Veronique COTE-MILLARD	Mme Sandrine LAMIRE-BUTIN
M. Mustapha SAADI	Mme Karine FRANCKET
Mme Béatrice LECOUTURIER	Mme Charlotte BAELDE
Mme Sandrine GRANDGAMBE	M. Yannick TRIGANCE
Mme Blandine MONVILLE-DE CECCO	Mme Dominique BARJOU
Mme Céline MALAISE	N.

B – Représentants des départements

Titulaires	Suppléant
<u><i>Seine-et-Marne :</i></u> Mme Daisy LUCSAK	Mme Véronique VEAU
<u><i>Yvelines :</i></u> Mme Cécile DUMOULIN	Mme Cécile ZAMMIT-POPESCU
<u><i>Essonne :</i></u> Mme Nicole POINSOT	Mme Martine SUREAU
<u><i>Haut-de-Seine :</i></u> Mme Nathalie LEANDRI	M. Sébastien PERROTEL
<u><i>Seine-Saint-Denis :</i></u> M. Emmanuel CONSTANT	Mme Silvia CAPANEMA
<u><i>Val-de-Marne :</i></u> Mme Evelyne RABARDEL	Mme Brigitte JEANVOINE
<u><i>Val d'Oise :</i></u> Mme Marie-Christine CAVECCHI	Mme Virginie TINLAND

C- Représentants des communes

- Conseillers de Paris

Titulaires	Suppléant
M. Emmanuel COBLENCÉ	Mme Céline HERVIEU
M. Patrick BLOCHE	M. Boris JAMET-FOURNIER
M. Jean-Noël AQUA	Mme Barbara GOMES
Mme Raphaëlle REMY LELEU	M. Frédéric BADINA-SERPETTE
Mme Aurélie PIRILLO	Mme Inès DE RAGUENEL

- Maires et conseillers municipaux

Titulaires	Suppléant
Mme Chantal BRAULT	M. Jacques GRUBER
M. Dominique LANOE	Mme Xavière MARTIN
M. Jean-Baptiste HAMONIC	Mme Sylvie HABERT-DUPUIS
M. Guy GEOFFROY	Mme Agnès FISLEIBER
Mme Hélène VETARD	M. Daniel MAUREY

II - Au titre des personnels

A- Personnels de l'État exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation

1 – Services administratifs et établissements scolaires

FSU

Titulaires	Suppléant
Mme Dominique BOUILLAUD	Mme Valérie CHEMIN
Mme Ketty VALCKE	M. Antoine TARDY
M. Jean-François GAY	M. Ludovic LAIGNEL
M. François ONDZE	M. Baptiste EYCHART
M. Sylvain QUIRION	M. Nicolas DUVEAU

UNSA Éducation

Titulaires	Suppléant
M. Thierry FAUCONNIER	Mme Pauline LABY-LE-CLERCQ
Mme Christelle BERGERON	M. Laurent BAYSSIERE

FNEC - FP – FO

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
5, rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15 | Standard : 01 82 52 40 00
Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
Twitter : https://twitter.com/Prefet75_IDF | LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/l-état-en-île-de-france/>

Titulaires	Suppléant
M. Saad ZOUITENE	M. François GUEDJ
Mme Cécile KOHLER	Mme Samia BARA
Mme Delphine CASTAING	M. Julian PICARD

SNACL

Titulaires	Suppléant
M. Frédéric SEITZ	M. Alexandre FRIEBIG

SGEN/CFDT

Titulaires	Suppléant
Mme Alais BARKATE	M. Anthony DE CASTRO

CGT Educ'action

Titulaires	Suppléant
M. Yannick BILIEC	M. Arnaud CORA

SUD éducation

Titulaires	Suppléant
M. Robert BUSSIERE	M. François MAILLOUX

2 – En fonctions dans les classes post-bac des lycées

FSU

Titulaires	Suppléant
M. Dominique CHAUVIN	Mme Odile CHENUT

3- Personnels de l'enseignement supérieur

SNESUP-FSU

Titulaires	Suppléant

SGEN-CFDT

Titulaires	Suppléant

Ferc-sup-CGT

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
 5, rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15 | ☎ Standard : 01 82 52 40 00
 Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 Twitter : https://twitter.com/Prefet75_IDE | LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/l-état-en-île-de-france/>

Titulaires	Suppléant

UNSA

Titulaires	Suppléant

SNPTES

Titulaires	Suppléant
M. Bernard VIRGINIE	Mme Khadija BOUABID

C - Présidents d'universités et directeur des établissements publics d'enseignements supérieurs

Titulaires	Suppléant
M. Jérôme GLACHANT	Mme Raphaëlle LAIGNOUX
Mme Isabelle DEMACHY	Mme Claire LARTIGUE
M. Stéphanie GUIDONI	M. Venceslas BIRI
M. Antoine BILLOT	

D – Représentants des personnels des services administratifs et des établissements publics d'enseignements et de formation agricole

SNETAP-FSU

Titulaires	Suppléant
Mme Claire PINAULT	M. Carlos PEREIRA

D – Représentants des personnels des établissements publics d'enseignements supérieur agricole ou vétérinaire

SNETAP - FSU	SNESUP - FSU
Titulaires	Suppléant
M. Bruno POLACK	M. Christophe DOURSAT

III – Au titre des usagers

A – Parents d'élèves

FCPE

Titulaires	Suppléant
M. Hervé Jean LE NIGER	Mme Isabelle ROCCA
M. Bruno BRISBARRE	Mme Béatrice ZAMI
M. Patrice BEAUDOU	M. Frédéric ERARD
Mme Aissa BENZAOUAOU	Mme Alixe RIVIERE
Mme Carla DUGAULT	M. Mickaël TANE

UNAAPE

Titulaires	Suppléant
Mme Lydie BENAY-LETOURNEAU	Mme Valérie DESOUCHE

PEEP

Titulaires	Suppléant
Mme Véronique GALMON	Mme Myriam MENEZ

B - Parents d'élève de l'enseignement agricole

FCPE

Titulaires	Suppléant
Mme Aurélie de ANDRADE	Mme Marie-Agnès VALLEE

C - Étudiants

UNEF

Titulaires	Suppléant

Alternative

Titulaires	Suppléant

UNI

Titulaires	Suppléant

FAGE/ bouge ton CROUS

Titulaires	Suppléant

D - Représentants du Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France

Titulaires	Suppléant

E – Représentants des organisations syndicales des salariés

Titulaires	Suppléant
<u>UNSA</u> : M. Frédéric TISLER	Mme Clotilde BOYER
<u>CFTC</u> : Mme Sophie BUREAU GANTIER	Mme Laurène JOANNIC
<u>CFE CGC</u> : Mme Rime FULCRAND	Mme Françoise PONCET
<u>FO</u> : Mme Krystina ARTAZ	M. Alex DELUGE
<u>CFDT</u> : M. Philippe ANTOINE	M. Marc FRANCON
<u>CGT</u> : Mme Charlotte VANBIESEN	M. Jean-Pierre BLANCHOUIN

F – Représentants des organisations syndicales d'employeurs

Titulaires	Suppléant
<u>AEES (UDES)</u> : M. Henri BORENTIN	N.
<u>UDE (MEDEF)</u> : Mme Marjorie LEHELLE	M. Eric DUMARTIN
<u>UDE (CGPME)</u> : M. Gérard HERMANT	M. Bernard COHEN-HADAD
<u>UDE (UNAPL)</u> :	
<u>UDE, U2P (UPA)</u> : M. Christophe VOIRIOT	M. Thierry LAUREAU

G – Représentants des exploitants agricoles

Titulaires	Suppléant
Mme Amandine MURET-BEGUIN	M. Louis-Daniel CHAMPY

Article 3 : Le Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de paris, chancelier des universités, la rectrice de l'académie de Versailles, chancelière des universités, le recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 23 avril 2021

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

signé

Marc GUILLAUME